

# La prison, usine à délinquance

**Des détenus témoignent de leurs difficultés de réinsertion. Sortir de prison peut être pire que d'y être enfermé.**

● **Christian VAN HERCK**

La conférence de presse organisée dans les murs de la prison d'Arlon à l'occasion des journées nationales de la prison a été inhabituelle.

La présence de quatre détenus qui ont accepté de témoigner de leur vie en milieu carcéral et de leur future réinsertion s'est révélée particulièrement intéressante.

La directrice provinciale du CAL (Centre d'Action Laïque) a lancé le débat sur le plan politique. « *Le gouvernement fédéral, déplore Marie-Ange Cornet, a décidé de construire de nouvelles prisons pour porter le nombre de places à 10 000 en Belgique. Nous sommes fermement opposés à cette politique. Au contraire, nous préconisons de réduire le nombre de détenus et de favoriser les mesures alternatives comme le bracelet-électronique ou les peines de travail.* » Delphine

Rion, la sous-directrice de la prison d'Arlon, a tempéré la vision du CAL : « *La construction de nouvelles prisons est indispensable pour éviter la surpopulation actuelle de certains établissements, mais aussi l'état de délabrement de certains autres. Ici à Arlon, nous sommes dans une petite prison plutôt confortable. Mais, dans d'autres prisons belges, les conditions dans lesquelles vivent les détenus sont réellement déplorables.* » La sous-directrice a aussi insisté sur l'évolution qui, depuis quelques années, favorise les peines alternatives.

**« Je suis sorti de prison avec un ticket de bus, sans un euro en poche »**

Tout le monde, y compris les quatre détenus, s'est accordé sur un point. Les lenteurs de la justice, le manque de formations, l'accompagnement des détenus et surtout, l'absence d'accompagnement lors de leur libération, sont les ferments qui favorisent indiscutablement la délinquance et la récurrence. « *J'ai bénéficié d'une mesure de faveur qui m'a permis de sortir de prison avec un bracelet électronique, raconte un détenu. Je devais respecter certaines conditions, dont une était de suivre la formation à laquelle je m'étais inscrit. Je me suis retrouvé dehors, un matin, sur le trottoir de la prison, avec le ticket de bus que l'administra-*

*tion m'avait offert, mais sans un seul euro en poche. Le temps de retrouver ma femme et d'embrasser ma petite fille, je me suis rendu compte que je n'avais pas le moindre cent pour m'acheter un billet de train jusqu'à Libramont où je devais suivre ma formation. J'ai déconné, j'ai revendu de la drogue pour me faire un peu de tunes. Je me suis fait choper et me voilà à la case « prison ».*

**l'attente insupportable d'une justice qui prend son temps**

« *J'ai fait des conneries quand j'étais jeune et c'est normal que je fasse de la prison, poursuit un autre détenu d'une trentaine d'années. J'avais deux affaires pendantes en justice. Lorsque ma première condamnation est tombée, j'ai été incarcéré alors que je m'étais rangé, que j'avais un travail et que j'avais fondé une famille. J'ai bénéficié d'une libération conditionnelle et ai repris ma petite vie sans aucun problème, jusqu'à ce que ma deuxième affaire revienne devant la justice, plus d'un an après, et me renvoie en prison. Je ne conteste pas la peine, mais ce n'est pas normal que cela prenne autant de temps.* » ■

# Ré-insertion, une illusion ?

**P**lus d'un détenu sur deux va récidiver après son séjour en prison. L'opinion publique, parfois avec passion, estime que c'est la peine la plus adéquate. Entre un angélisme style « bisounours » et une politique sécuritaire stricte, le débat est ouvert et n'est pas près de se fermer. « *Sortir*

*de prison n'est pas la fin de la* trouver un travail. »

*peine, explique Marie-Ange Cornet, la directrice du CAL (Centre d'Action Laïque), mais bien la source de nouveaux problèmes. C'est un nouveau parcours du combattant qui commence : il faut se re-construire en subissant le regard des autres, se-reloger, se former,*

Plus ou moins de places en prison, plus ou moins de confort pour les prisonniers ne changera rien. La seule solution passe par la libération de moyens financiers importants pour l'encadrement de ceux qui sont prêts à tout faire pour repartir du bon pied. ■ **CVH**

## S'occuper utilement en prison

**L**e temps est long et inutile en prison. En cellule 23 heures sur 24, diverses possibilités s'offrent aux détenus. Ils peuvent travailler dans le cadre de la prison (entretien, cuisine, buanderie et même travaux comptables) avec une rétribution de 70 cent de l'heure (!) ou pour des firmes extérieures,

qui paient un peu mieux. Des modules favorisant leur réinsertion leur sont également proposés. Peu, trop peu, s'y inscrivent. Parfois des chefs d'entreprise ou des directeurs des Ressources Humaines viennent les informer sur le monde du travail, les entretiens d'embauche ou la situation du mar-

ché de l'emploi. « *C'est intéressant ce qu'ils nous racontent, reconnaît un détenu qui suit ces modules. Mais, c'est aussi décourageant. Un intervenant nous a tout expliqué pendant plus d'une heure, puis à la fin, il nous a avoué que son entreprise n'engageait jamais d'anciens détenus !* » **CVH**

## Un vide intersidéral quand les drogués sortent

**L**e CAL a le mérite d'organiser en prison des actions visant à la réduction des risques liés à la drogue. Mais à sa sortie, le drogué terminera son séjour en se retrouvant seul sur le trottoir de son établissement pénitentiaire.

Quelle que soit la durée de son séjour en milieu carcéral,

il va sortir sans être libéré de son assuétude. Sans argent, sans drogue, sans soins, sans aide, il n'aura d'autre solution que de se relancer dans le trafic pour financer sa consommation. Un cercle vicieux qui le ramènera inévitablement devant des tribunaux encombrés, obligés de les renvoyer à

la prison dont ils viennent à peine de sortir.

« *Nous faisons le maximum pour que l'incarcération des détenus soit acceptable, affirme la sous-directrice Delphine Rion, mais nous ne pouvons agir qu'en fonction des moyens qui nous sont accordés et des règles qui nous sont imposées.* » ■ **CVH**